



P. Verlé A. Deneuveille F. Viros

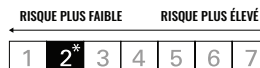


VISIBILITÉ ET DIVERSIFICATION POUR INVESTIR SUR LES MARCHÉS DU CRÉDIT

Équipe de gestion au 31/05/2024

L'équipe de gestion est susceptible d'évoluer au cours de la vie du Fonds.

Durée minimum
 de placement
 recommandée :



Classification
 SFDR**



Carmignac Credit 2027 est un Fonds à échéance fixe, mettant en œuvre une stratégie de portage d'émetteurs privés ou publics. Le Fonds bénéficie de l'expertise solide et éprouvée de son équipe de gestion et d'un processus d'investissement discipliné permettant ainsi une sélection rigoureuse des titres détenus en portefeuille. Carmignac Credit 2027 cherche à offrir une appréciation du capital investi en ligne avec sa stratégie de portage sur un horizon de 5 ans tout en permettant aux investisseurs de profiter d'une échéance anticipée si le taux de rendement interne du Fonds atteint l'un des seuils définis dans le prospectus avant le terme⁽¹⁾.

POINTS CLÉS



Une stratégie de portage à échéance 2027 adaptée à un environnement de taux d'intérêt volatils et offrant de la visibilité sur les marchés du crédit à l'échelle mondiale⁽¹⁾.



Une option de rachat anticipé lors de la troisième et de la quatrième année si les conditions prédéfinies sont remplies pour permettre aux investisseurs de disposer de leur capital avant l'échéance.



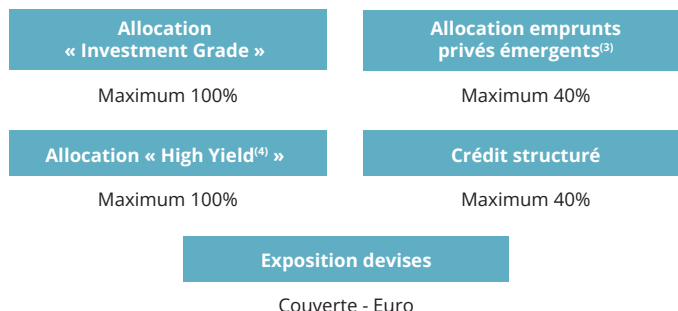
Un processus d'investissement fondé sur des convictions cherchant à identifier les primes attractives sur les différents segments de l'univers du crédit pour construire un portefeuille diversifié mais sélectif.



Des risques décroissants au fil du temps et gérés rigoureusement, grâce à la date d'échéance fixe et une couverture systématique du risque de change.

UNE SÉLECTION RIGoureuse DES ÉMETTEURS AU SEIN D'UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT GLOBAL

La construction du portefeuille résulte des convictions de ses gérants sur l'ensemble de l'univers du crédit, et d'une analyse approfondie de chaque opportunité étudiée. Ce processus d'investissement permet au Fonds de chercher à capturer les primes de complexités offertes sur les marchés du crédit grâce à une estimation conservatrice du coût fondamental du risque⁽²⁾. Cette analyse est également utilisée pour déterminer les conditions de l'exercice de l'échéance anticipée, notamment pour calculer le taux de rendement interne minimum que le Fonds doit atteindre.



*Source : Carmignac, 31/05/2024. Échelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. (1) Veuillez consulter le verso de ce document ou le prospectus du Fonds pour plus d'informations concernant l'objectif de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds, la performance n'est pas garantie. (2) Coût du risque fondamental = Estimation de la probabilité de défaut annualisée x Perte en cas de défaut. (3) Investissement dans des obligations d'émetteurs publics ou privés de pays hors OCDE, dont les marchés émergents. (4) Les obligations dites « High Yield » sont des titres spéculatifs.

